

Monsieur Gérard Brun
Directeur du personnel
Groupe Dauphiné Libéré

Veurey, le 28 septembre 2004

Objet : Délégué syndical PSE

Monsieur,

En application des textes en vigueur et de la Convention collective de La Presse du Sud-Est, nous vous informons que notre organisation syndicale a désigné, à compter de ce jour :

M. Gilles Trefou

Délégué syndical Filpac-CGT à La Presse du Sud-Est

en remplacement de M. Jean-Loup Vallon

Nous vous prions, en conséquence, de bien vouloir lui faire parvenir tous les éléments et courriers afférents à sa fonction.

Nous vous en remercions et vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

Eduardo Morgan-Tirado

Secrétaire général
Filpac-CGT Dauphiné Libéré

Copie :

M. HP Guilbert,
Direction Départementale du Travail,
Filpac-CGT Paris,
Affichage